



DEVENIR CHEF D'ENTREPRISE : Le succès du créateur ou de la créatrice dépend de ses qualités et compétences entrepreneuriales, managériales, fonctionnelles et comportementales. Il/elle en élaborera les stratégies de fonctionnement et de développement à court, moyen voire long terme. Il/elle sera amené(e) à intervenir dans tous les domaines d'activités (commercial, technique, administratif et financier) afin d'assurer la rentabilité économique et la pérennité de son entreprise.

PROGRAMME

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION **3 heures**

POSTURE ENTREPRENEURIALE : ANALYSE ET RENFORCEMENT **14 heures**

- S'assurer de la cohérence homme-projet.
- Valider l'idée qui correspond à soi/ à l'équipe.
- S'interroger sur ses motivations.
- Découvrir quelles sont les postures, qualités et compétences requises.
- Comprendre l'importance d'avoir une vision entrepreneuriale.

ÉTUDE DE MARCHÉ **35 heures**

- Comprendre le marché pour construire sa proposition de valeur.
- Identifier les éléments clés à connaître sur son marché.
- Construire une proposition de valeur répondant aux besoins / problèmes de la cible.
- Savoir poser un modèle économique cohérent.
- Être capable de choisir un positionnement par rapport à l'analyse de la concurrence.
- Savoir interpréter les données d'une étude de marché et en déduire un chiffre d'affaires potentiel.

DÉVELOPPER SON POTENTIEL COMMERCIAL **14 heures**

- Définir sa stratégie marketing et son plan d'actions commercial.
- Concevoir une stratégie marketing adaptée (produit, prix, distribution, communication).
- Savoir prospecter, trouver de nouveaux clients et les fidéliser.
- Être capable de présenter son projet.

PUBLIC

Demandeurs(euses) d'emploi, inscrit(e)s à Pôle Emploi, porteurs(euses) de projet de création ou de reprise d'entreprise.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le/la candidat(e) sera en capacité de mettre en oeuvre un projet entrepreneurial cohérent, acceptable par le marché, **finançable et durable.**

VALIDATION

À l'issue de la formation le(la) candidat(e) pourra valider la **certification : "Développer un projet entrepreneurial réussi".**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PREREQUIS ET MODALITES D'ACCES

- Être porteur d'un projet de création ou reprise d'entreprise.
- Être déterminé(e) à entreprendre pour transformer son projet en réussite.
- Être autonome.
- Participer à l'information collective.
- Satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.

ADMINISTRATION ET GESTION 35 heures

- Évaluer la viabilité financière du projet.
- Comprendre les concepts principaux issus du compte de résultat, du plan de financement et du bilan.
- Être capable de vérifier que son projet est viable financièrement.
- Savoir calculer les principaux ratios de gestion d'entreprise.
- Comprendre l'utilité de tenir des outils de pilotage de l'activité.

CHOIX DU STATUT DE L'ENTREPRISE ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 10 heures

- Appréhender les statuts et choisir un cadre adapté.
- Connaître et s'appropriier les principes juridiques, fiscaux et sociaux.
- Comprendre les assiettes de calculs des cotisations sociales du dirigeant / des salariés, des impôts.
- Choisir le statut juridique le plus adapté à son projet.
- Appréhender le cadre réglementaire de l'entreprise.

IDENTIFICATION DES INTERLOCUTEURS DU CHEF D'ENTREPRISE 14 heures

- S'entourer pour réussir.
- Repérer les interlocuteurs clés de l'entreprise, leurs champs d'action et leurs exigences.
- Savoir interagir avec eux.
- Savoir à qui s'adresser en cas de conflit ou de difficultés.

PLAN D'AFFAIRES ET PRÉSENTATION À UN COLLÈGE D'EXPERTS 31 heures

- Établir son plan d'affaires.
- Comprendre les points clés pour rédiger un business plan performant.
- Rédiger son plan d'affaires sur un outil en ligne : CCI Business builder.
- Passer devant un jury d'experts et en tirer les conclusions pour son projet.

RESSOURCES HUMAINES (RECRUTEMENT, CONTRATS DE TRAVAIL, OBLIGATIONS, MANAGEMENT) 7 heures

- Recruter et gérer du personnel.
- Recruter, intégrer ses premiers salariés.
- Gérer du personnel : principes et formalités, obligations employeur/salariés, les contrats.
- Manager la diversité.

ENJEUX DES NOUVELLES TECHNOLOGIES 17 heures

- Penser sa stratégie digitale et choisir ses outils.
- Le Web et outils associés (IA, CRM, ERP...).
- Le webmarketing ou comment développer sa visibilité ?
- L'e-réputation.

Lorem ipsum

REPRISE D'ENTREPRISE 7 heures

- Techniques de diagnostic et d'évaluation de l'entreprise cible
- Approche de la valorisation d'entreprise
- Négocier avec le cédant

LAÏCITÉ, CITOYENNETÉ, VALEUR DE LA RÉPUBLIQUE 3 heures

- Principes fondateurs.
- Échanges autour des représentations.

TRAVAIL PERSONNEL TUTORÉ : 90 HEURES

MÉTHODES ET MOYENS

La formation est dispensée par une équipe de formateurs/experts, professionnels de l'entreprise et de la création d'entreprise en particulier. Les apports théoriques sont complétés par des apports méthodologiques et pratiques basés sur des études de cas concrètes. Les stagiaires seront notamment amenés à travailler leur business plan sur CCI Business Builder, outil mis à leur disposition par la CCI. Cette formation a lieu en classe virtuelle, les identifiants de connexion vous seront transmis avant la formation.

EFFECTIF

10 participants.

PLUSIEURS SESSIONS EN 2024 : les personnes contacts

> du 05 avril au 7 juin 2024 à Vichy

> du 30 septembre au 26 novembre 2024 à Moulins

Elisabeth JAILLON

e.jaillon@allier.cci.fr

04 70 30 41 60

INTERVENANTS ET FORMATEURS

Professionnels du conseil et de l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise, professionnels des ressources humaines ou de la stratégie digitale, experts en formation professionnelle continue. Leur pédagogie est interactive et basée sur des cas pratiques et des expériences vécues.